

M^e Gabrielle Champigny
t. 514 876-6293
gchampigny@belangersauve.com

Le 31 juillet 2026

Par SDÉ et courriel

Me Johanne Skelling
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest,
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : R-4334-2026 - Demande d'approbation du plan
d'approvisionnement et de modification des
Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c., à
compter du 1er octobre 2026 – **Dépôt de la
preuve du ROÉE**

Chère consœur,

Conformément à la décision procédurale [D-2026-057](#) de la Régie, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (« ROÉE ») dépose par la présente sa preuve dans le dossier en objet, constituée du rapport d'analyse de M. Jean-Pierre Finet, analyste externe, et de trois pièces qui correspondent à des références dudit rapport, déposées afin d'en faciliter la consultation.

En espérant le tout conforme, veuillez recevoir, Me Skelling, nos salutations les meilleures.

BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.



Gabrielle Champigny, avocate

c.c.
Me Marie Lemay Lachance et Me Philip Thibodeau, Énergir
Coordination ROÉE
Jean-Pierre Finet, analyste externe